Rapport présidentiel 1963-1964

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario**

Band (Jahr): **78 (1964)**

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rapport présidentiel 1963-1964

I. *Activité propre de la Société:*

L'état des membres est resté le même; nous comptons un effectif de 450 membres dont nous avons le plaisir de saluer 8 comme nouveaux adhérents :

M. Arnold Rabbow, Hiltrup, Allemagne
M. le Comte Negri da Oleggio, Milan, Italie
M. Alexander v. Kempski-Rakoszyn, directeur, Berlin, Allemagne
M. le Baron Mariano von Ostman, Atter, Allemagne
M. James Ainsley, Londres, Angleterre
M. Hubert Knauber, archiviste, Karlsruhe, Allemagne
M. Dr F. Gy-Varga-Schulthess, dentiste, Küsnacht, Suisse
M. A. H. Duvoisin, Glenboig, Ecosse
M. Jean Louis Cloup, Valence, Espagne
M. Massimo L'Hermite, Piombino, Italie

Par contre, nous avons dû noter la démission de 4 membres, dont 3 Suisses et déplorons le décès de M. Gustave Wagner à Bâle, membre très actif surtout dans le domaine de la généalogie.

Je prie l'assemblée de l'honorer en se levant.

Effectif des membres 1963-64:

		1962	1963
Membres d'honneur	Suisse	2	3
	Etranger	4	3
Membres actifs	Suisse	266	256
	Etranger	42	59
Abonnements	Suisse	52	49
	Etranger	35	36
Membres correspondants		12	12
Echanges	Suisse	6	6
	Etranger	26	26
		445	450

Abonnés internationaux à l'Archivum Heraldicum

	1962	1963
Office Généalogique et Héraldique de Belgique	250	70
Herold Verein f. Heraldik, Genealogie u. verw. Wiss. Berlin	80	80
Adler, Oesterr. Herald. Genealog. Gesellschaft, Wien	32	25
Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Geslachten Wapenkunde, Den Haag	45	28
Société française d'Héraldique et de Sigillographie, Paris	80	100
Académie internationale d'Héraldique, Paris	22	17
Istituto italiano di Genealogia e Araldica, Roma	10	10
Collegio Araldico, Roma	20	10
Conseil héraldique du Luxembourg	12	18
A reporter	551	358
Report	551	358
Instituto Português de Heraldica, Lisboa	5	5
Colegio Brasileiro de Genealogia, Rio de Janeiro	5	5
Instituto Peruano de Investigaciones Genealogicas, Lima	1	1
Heraldry Society of Great Britain, Canterbury	5	10
Suomen Heraldisk Selskab, Helsinki	20	20
Societas Heraldica Scandinavica, Stockholm	26	10
Total	613	409

Il est urgent de vous rappeler la nécessité de recruter de nouveaux membres, de nationalité suisse surtout. Chaque membre devrait se faire un devoir de gagner un nouvel adhérent chaque année; la Société le récompensera à l'occasion de l'assemblée générale en le citant à l'ordre du jour et en lui offrant un cadeau.

Votre *comité* s'est réuni deux fois au cours de l'année écoulée, le 30 novembre à Berne et le 18 avril à Yverdon. Les nouveaux membres que vous avez bien voulu élire il y a une année y ont participé; M. Hans Kläui, Dr phil. qui s'occupe du Manuel généalogique et M. Eugène Schneiter, successeur du R. P. Dr Rudolf Henggeler, rédacteur de la partie allemande de nos publications.

Votre rédacteur, le Dr Clottu se plaint depuis longtemps du retard mis à l'impression des articles et à la parution de nos revues. Il s'est mis en relation avec l'imprimerie Attinger à Neuchâtel et lui a demandé un devis pour nos publications. Cette dernière propose la composition du texte en deux colonnes ce qui simplifierait la mise en page surtout pour les figures. Sans clichés, mais en comptant tous les autres frais, l'impression reviendrait aux prix actuels. La tâche du rédacteur serait simplifiée par la proximité de l'imprimerie; bien de la correspondance et des entretiens téléphoniques pourraient ainsi être évités. Le comité, après discussion, a décidé à l'unanimité de transférer l'imprimerie de nos publications au lieu de résidence du rédacteur. Ce fut d'ailleurs la règle jusqu'à présent : c'est ainsi que parmi nos rédacteurs, M. Ganz travailla avec l'imprimerie Schulthess à Zurich, M. Stähelin avec MM. Birkhäuser à Bâle et M. Dubois avec Les Imprimeries Réunies à Lausanne. Nous avons donc résilié nos engagement avec les Imprimeries Réunies en les remerciant pour les excellents services rendus; La Maison Attinger leur succédera à partir du *Bulletin* No 1 de 1964.

L'Assemblée générale 1963 se tint les 15 et 16 juin à Soleure en commun avec la Société suisse d'Etudes généalogiques. Un compte rendu en donne les détails dans l'Annuaire. Soulignons combien ces réunions nous semblent heureuses à bien des points de vue.

Pour ce qui est de nos *relations dans le secteur international*, sachez que l'Académie Internationale d'Héraldique prépare une union des sociétés héraldiques

d'Europe qui travaillent scientifiquement, pour être admise au sein de l'UNESCO. Nous avons sollicité notre adhésion à cette union et sommes en pourparler avec le comité afin d'en discuter les conséquences financières.

Nos *publications* sont trop bien connues de tous pour que nous en parlions beaucoup. Vous avez certainement vu avec plaisir que notre rédacteur s'efforce d'offrir aux lecteurs suisses et internationaux des bulletins de valeur scientifique; il ne veut pas, d'accord avec la commission de rédaction, en faire une feuille d'information des sociétés. Malheureusement l'annuaire 1963 n'a pas pu paraître avant la fin de notre année de gestion, à savoir avant l'assemblée actuelle. Le manque de personnel typographique aux Imprimeries Réunies en serait la cause. Nous espérons vivement que M. Clottu aura moins de difficultés à l'avenir grâce à la proximité de l'imprimerie Attinger à Neuchâtel.

Il est intéressant de noter ici ce qui se passe au point de vue héraldique en Suisse, en dehors de notre société. Le Conseil d'Etat de Schwyz, ensuite de l'intervention de l'archiviste d'Etat, s'est donné la peine de réglementer la dimension de la petite croix d'argent de ses armes à champ de gueules. La formule est facile à retenir, il n'y a que le chiffre 3. Montreux s'est donné de nouvelles armoiries et a pris la chose très au sérieux. Nous sommes heureux que les autorités aient eu la bonne idée de demander l'avis de M. Decollogny lorsqu'il s'est agi de choisir entre les différents projets. Le résultat est bon. De même la commune de Rotmonten près Saint-Gall a jugé bon de se donner des armoiries nouvelles. L'aide de votre président a été demandée, il a vu avec plaisir qu'il avait semé en bonne terre. La commune d'Ittigen au canton de Berne veut faire de même, elle créera un nouveau blason.

A Schaffhouse, la salle du Grand Conseil, une des plus belles du baroque suisse, a été ornée de 24 vitraux lors des fêtes des 450 ans d'admission à la Confédération. Les artistes qui en furent les auteurs sont entre autres, Alois Carigiet, Albert Hinter notre membre, Max Hunziker, Carl Rösch.

Le Waaghaus à Saint-Gall, un édifice de 1581 destiné jadis à entreposer et peser les balles de toile a été restauré. Des vitraux ont été offerts et posés dernièrement. La majorité des donateurs avait choisi l'artiste Walter Burger qui a exécuté les armoiries et symboles selon son style et son goût. A Gossau, canton de Saint-Gall, lors de la restauration de l'Auberge du Soleil, les armoiries peintes de la façade (Suisse, canton de Saint-Gall, Appenzell et Thurgovie et celles de la commune de Gossau) ont été respectées.

Nous rencontrons toujours davantage dans nos journaux des articles concernant l'héraldique. Le public parait s'y intéresser tout particulièrement. C'est ainsi que nous avons lu un article bien composé sur les armoiries et les sceaux les plus anciens de Rheineck, par H. L. Custer dans le *Rheintaler Volksfreund*; dans la *Tribune de Lausanne* une étude sur « Le Léopard lionné ou le Lion léopardé » par « f », dans les « Nouvelles littéraires » à Paris, sous la plume savante de Claire-Eliane Engel un beau travail intitulé « Les Blasons dorés ». A Lucerne on a découvert des fresques héraldiques dans la Seeburg, manoir lucernois, on espère pouvoir les sauver. La *Feuille d'Avis de Lausanne* publie les armoiries des enfants de la reine d'Angleterre, La *Nouvelle Revue* de Lausanne celles de Chardonne « qui ne manquent pas de piquant ». Reinhard Frauenfelder explique dans la *Schaffhauser Zeitung* le pentalpha et l'hexalpha, meubles héraldiques; Philippe Amiguet donne un aperçu (Coup d'œil sur l'héraldique) sur l'histoire de notre noble art dans le *Journal de Sion*. J.-C. Martin parle des armoiries de Versoix et le professeur Hermann Bleuler a publié dans toute une série de journaux suisses, en français comme en allemand, une série de travaux concernant les sciences généalogique et héraldique.

L'activité de nos membres est mentionnée dans la presse, ainsi Hans Lengweiler et sa planche armoiriée des abbés du couvent de Fischingen, le Dr W. H. Ruoff et sa conférence héraldique à Schwammendingen, le Dr Gottfried Zeugin et celle qu'il a tenue à Lucerne.

Avant les Fêtes de Noël, Xavier Curnon a mis en garde les lecteurs du *Berner Tagblatt* contre les fabricants d'armoiries, gens qui nous donnent encore tant de soucis.

En suivant cette activité héraldique en Suisse, nous voyons combien il est nécessaire que nos membres soient toujours prêts à intervenir et à aider de leur science chaque fois que l'occasion se présente.

Mon énumération des travaux héraldiques de notre pays a assez duré, vous attendiez certainement avec impatience le nom d'un héraldiste que je n'ai pas encore cité : Adolphe Decollogny. Je l'ai pris comme bouquet final : A l'Expo 1964 un magnifique armorial flottant de 3092 drapeaux des communes suisses chantera les louanges de notre cher trésorier. Vous vous rappelez que nous avions créé une commission spéciale devant aider de ses conseils les autorités de l'*Expo* pour ce qui concerne l'héraldique. M. Decollogny s'est chargé de tout le travail de cette commission à Lausanne, à Bâle et là où on l'a appelé. Il a vérifié des dessins, donné son opinion et somme toute, dirigé toute la fabrication des trois mille quatre-vingt-douze drapeaux communaux. Il n'est que juste de dire trois mille quatre-vingt-douze fois merci à notre trésorier pour ce grand travail qu'il a si bien mené à bonne fin en notre nom et pour l'honneur de notre Société.

Les *demandes* de renseignements sur des questions héraldiques et généalogiques nous parviennent du monde entier. Un classeur entier se remplit chaque année des lettres et copies de réponses. Nous nous efforçons de donner satisfaction aux curieux au prix de recherches longues, souvent nocturnes. Bien que jamais encore ne nous soit parvenu un petit mot de remerciement, notre secrétaire ne se lasse pas de répondre fidèlement dans toutes les langues. Eh bien, à la place de ces ingrats, c'est nous qui lui disons un grand merci.

La *Commission héraldique des Corporations de Zurich* présente son rapport annuel de travail lors d'une conférence donnée par M. R. Spitzbarth, suivant fidèlement les règles de l'art et de l'épuration, la création de blasons nouveaux nous semble être en de bonnes mains. Nous félicitons la commission de son beau travail.

L'Institut héraldique fribourgeois fondé le 24 février 1963, vient de clore sa première année d'activité. Des rapports furent présentées par son président M. Louis Page, professeur à Romont et par M. Joseph Oberson, recteur à Fribourg. Ils rappellent que l'un des buts principaux de l'institut n'est pas de prêcher un nouveau système héraldique, mais au contraire de ramener le blason à sa pureté et à sa clarté première.

Passons en revue nos commissions spéciales :

Les *Guides héraldiques* seront augmentés, nous espérons bientôt, d'un cahier concernant Soleure : M. Konrad Glutz von Blotzheim a bien voulu accepter de défricher le terrain. L'exposé présenté à l'occasion de la dernière assemblée générale servira de base. La commission prévoit en outre un guide sur Wettingen par M. Jaggi et un autre sur Beromunster de la main du R. P. Placidus Hartmann.

La Commission pour le *Manuel généalogique* a établi le plan de ses publications : M. Kläui a pris connaissance de la liste des travaux déjà faits par M. Hubert de Vevey sur les familles nobles du canton de Fribourg. Il sera possible de commencer les publications cette année ou au début de l'année prochaine. Il faudra toutefois ouvrir une liste de souscription avant l'impression pour pouvoir établir un plan financier.

Quant à la *Commission du Corpus Sigillorum*, M. Lapaire nous a fait savoir que la correction du manuscrit de son feu prédécesseur demandait plus de temps qu'il n'avait supposé; il espère cependant terminer cette année. Le travail paraîtra dans le *Burgdorfer Jahrbuch*. Notre société commandera des tirages à part qui formeront le fascicule nº 1 du *Corpus Sigillorum*.

La *table des matières* des *Archives Héraldiques* de 1932 à 1952, un travail long et nécessaire pour tout chercheur désirant utiliser notre revue a été terminé par M. Hablützel de Winterthour. Nous en sommes heureux et remercions vivement l'auteur qui a déjà publié précédemment le second volume. Nous ouvrirons la souscription après avoir reçu le devis de l'imprimerie Jäggli à Winterthour. Le prix de revient sera de Fr. 6000.— pour 200 exemplaires et de Fr. 185.— pour chaque centaine de plus. Pour les frais d'impression qui ne seront pas couverts par la souscription, nous demanderons un subside à la Société Suisse des Sciences morales.

En terminant ce rapport je n'oublie pas le travail précieux fourni par bien des membres de notre société, en l'honneur de notre bel art; je les remercie vivement ainsi que mes collègues du comité pour l'aide précieuse qu'ils m'ont toujours prêtée.

Dr H. R. v. Fels

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

Actif	Fr.	*Passif*	Fr.
Union Vaudoise du Crédit	6 747.75	Imprimeries Réunies	16 275.85
Chèques postaux	2 281.50	Fonds Helvétia	3 000.—
Titres	3 000.—	Soc. Académique Vaudoise	268.50
Guide héraldique La Sarraz	289.—	Compte d'ordre	351.89
Profits et Pertes	7 626.49	Créanciers	48.50
Sommes égales	19 944.74		19 944.74

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Doit	Fr.	*Avoir*	Fr.
Solde ancien	5 599.42	Cotisations	7 902.75
Archives héraldiques	11 211.10	Abonnements et ventes	2 394.08
Bibliothèque	384.70	Intérêts	174.25
Frais généraux	1 520.95	Subvention	4 000.—
Bulletin	3 381.40	Solde à nouveau	7 626.49
Sommes égales	22 097.57		22 097.57

Le trésorier : *Ad. Decollogny.*

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Les soussignés ont procédé le 13 avril 1964 à la vérification des comptes de la Société Suisse d'Héraldique.

Toutes les opérations passées sont justifiées par des pièces comptables.

Les avoirs liquides de la Société sont déposés à l'Union Vaudoise du Crédit à Lausanne et au compte de chèques postaux.

Le solde de la subvention qui nous a été allouée par « Pro Helvetia » est représenté par trois obligations de Fr. 1000.— chacune de l'Union Vaudoise du Crédit, à Lausanne, établies au nom de la Société Suisse d'Héraldique.

Les livres sont bien tenus. Les écritures sont régulièrement passées et les sondages effectués ont révélé l'exactitude des opérations.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont conformes aux écritures figurant dans les livres.

Comme dans nos précédents rapports, nous nous devons d'attirer votre attention sur tout ce que notre société doit à notre trésorier, M. Decollogny, qui consacre de longues heures, à titre bénévole, à la tenue de nos comptes, la rentrée des cotisations, la gestion des publications, le service des abonnements, etc.

Nous ne saurions lui être assez reconnaissants de toute la peine qu'il se donne, de sa diligence et de son dévouement inlassable.

Nous lui devons nos plus vifs remerciements.

En conséquence, nous vous proposons :

1e d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés,

2e de donner décharge aux vérificateurs soussignés.

Lausanne, le 16 avril 1964.

(Sig.) *S. F. Bonard.* (Sig.) *M. Pernet.*